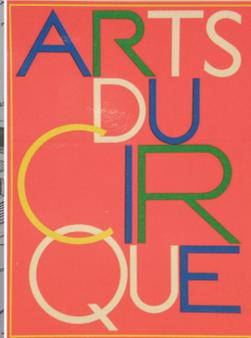
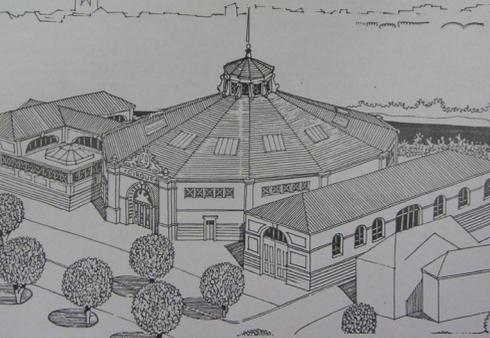


FOCUS

QUEL CIRQUE ?!

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE





LE CIRQUE : TOUT UN ART

UN PEU D'HISTOIRE

Dans l'imaginaire collectif, le cirque évoque un cortège d'images : les saltimbanques qui jonglent sur les places publiques avec un chien savant, un singe, parfois un ours ; les chapiteaux d'où s'élançant des trapézistes ; Monsieur Loyal entouré de clowns fardés jouant avec le public. Un savoir qui se transmettait de père en fils ou filles...

Pour que ce cirque perdure, on invente de nouveaux modes de transmission. C'est ainsi qu'en 1972, l'École Nationale du Cirque Fratellini est montée. La même année, Alexis Gruss s'associe à Silvia Monfort et crée l'École des arts du cirque. Précurseurs, ces deux écoles posent les jalons du Centre national des arts du cirque (CNAC), fondé à Châlons en 1985. Une école qui va bouleverser le paysage circassien.

ARCHITECTURE CIRCASSIENNE

Cirque ! Derrière ce mot se cache un genre de spectacle, un édifice, une représentation mais aussi une architecture...

Le cirque moderne fait son apparition en 1768, lorsque l'officier et écuyer britannique Philip Astley bâtit un manège en planche pour s'exhiber sur son cheval d'armes. Le

succès de ce « nouveau » divertissement est immédiat. Peu à peu, les municipalités se dotent d'infrastructures destinées à accueillir des troupes itinérantes : cirque en « dur » ou terrain d'accueil pour les chapiteaux. En France, le premier bâtiment « cirque » s'ouvre en 1816 à Paris. Il s'agit du Cirque Olympique. Alors le cirque devient un modèle de construction, même éphémère, même provisoire. L'architecture des premiers cirques est empirique et aléatoire. Ses normes se transmettent par les directeurs qui voyagent de ville en ville. C'est ainsi que Jacques-Ignace Hittorff met au point un type de bâtiment répondant aux besoins des représentations circassiennes : il dispose autour d'un vaste espace circulaire ouvert, des mâts et des colonnes ne gênant pas la visibilité pour les spectateurs. Le Cirque d'Hiver est né et devient un modèle qui se diffusera dans toute la France.

Mais au fil des années, ces installations disparaissent faute de moyens, de public ou pour cause de guerre. Aujourd'hui, en France, sont recensés huit cirques anciens en dur en activité : Paris, Reims, Troyes, Amiens, Elbeuf-sur-Seine, Valenciennes, Douai et Châlons-en-Champagne. Besançon a un statut un peu plus particulier, c'est une salle de cirque ancrée dans un autre bâtiment.

La plupart sont des lieux de spectacles, certains sont des écoles...



LE CIRQUE HISTORIQUE CHÂLONNAIS

LE BÂTIMENT

Le projet de construction d'un cirque en dur remonte à 1892, mais les travaux, sous la direction de l'architecte départemental Louis Gillet, ne débuteront qu'en 1898. Il décide de construire le bâtiment en béton armé, procédé innovant à l'époque. Les Châlonnais sont dubitatifs sur la solidité du matériau, mais Louis Gillet va l'imposer et fait appel à la société Hennebique, disposant de plusieurs brevets en la matière.

Le bâtiment, inauguré le 16 avril 1899, couvre une surface de 1 360 m². Le lieu permet de recevoir près de 2 000 spectateurs (dont plus de 400 places en « première » et 1 200 en « seconde ») dans un espace lumineux et chauffé !

Il est la propriété de la Société du Cirque, créée grâce à la bienveillance d'actionnaires, au capital de 1 500 000 francs.

Le bâtiment se composait de trois parties distinctes :

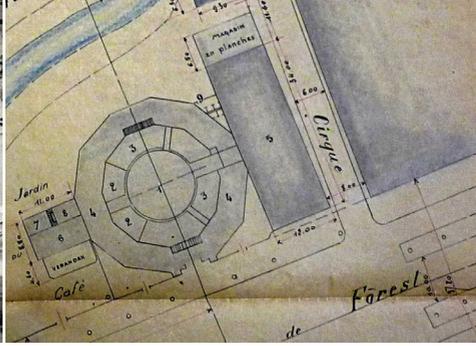
- le cirque, un dodécagone (12 côtés) de 33 mètres de diamètre. Surmonté d'une lucarne, il accueille les représentations ;

- les écuries, prévues pour l'accueil des animaux ;
- le café, conçu comme un espace de rencontre.

L'accès à l'espace circulaire se fait par la façade principale, dont les décors rappellent l'activité du lieu : spectacles équestres, pantomimes, clowneries, jongleries et instruments de musique. Au-dessus, trônent les armoiries de la ville.

Inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques le 8 octobre 1984, le Cirque historique châlonnais a connu depuis deux phases de rénovation.

Années 1980 : pour accueillir le Centre national des arts du cirque, il a fallu construire de nouveaux bâtiments. L'architecte chargé du projet Jean-Denis Gouzien ajoute à l'ensemble ancien, un nouveau bâtiment. Il se greffe sur l'ancien café attenant à la salle de spectacle (en rétablissant le volume original) et forme un heureux pendant au bâtiment des écuries. La façade est traitée de façon monumentale et reprend celle de l'ancien café.



Années 2000 : le site historique et ses bâtiments adjacents (non historiques) sont rénovés sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Châlons-en-Champagne. Les travaux, réalisés sous le contrôle de Grzeszczak-Rigaud Architectes, d'un coût de plus de 5 millions d'euros, visent à améliorer la sécurité et la fonctionnalité du lieu. On réinterprète les couleurs des peintures, on recrée les décors, permettant de retrouver l'atmosphère d'origine du lieu. Le bâtiment est adapté pour convenir aux besoins de la création artistique et de l'enseignement des arts du cirque. Enfin, le lieu répond aux nouvelles exigences d'accessibilité et d'environnement d'une salle de spectacle (qui compte un peu plus de 800 places).

LES DÉBUTS DU CIRQUE

Le Cirque historique est au début du XX^{ème} siècle, avec le Théâtre municipal, une des plus belles et spacieuses salles de Châlons. Situé à proximité du Jard, parc municipal très fréquenté, le Cirque entre rapidement dans le quotidien des Châlonnais qui vont y voir des représentations -de cirque- mais aussi des concerts, des conférences et manifestations diverses. Le début du XX^{ème} siècle sera ainsi la « grande époque » du bâtiment.

LES INSTALLATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Malgré un Cirque en dur opérationnel, de

grandes troupes internationales demandent leur installation dans d'autres lieux :

- en 1902, le cirque Barnum and Bailey occupe le terrain de manœuvre du VI^{ème} corps d'armée ;
- en 1905, le cirque Buffalo Bill's Wild West arrive à Châlons sur ce même terrain de manœuvre. L'attraction est immense : 250 hommes, 476 chevaux, 59 wagons, 61 voitures de transport...

La Société du Cirque proteste contre ces installations sur la voie publique qui lui font perdre sa principale source de revenus. Elle obtient alors le versement d'un pourcentage des droits de place perçus par la Ville.

GUERRES MONDIALES

Nous ne savons que peu de choses sur l'utilisation du Cirque durant ces périodes. Pendant la Grande Guerre, on y réalise des matériels de camouflage pour les unités sur le front. Le bâtiment est occupé lors du second conflit, il a d'ailleurs été fort dégradé : sièges cassés, fuites au niveau des toitures, dégradations des planchers et estrades, piste détruite -démontrant que des camions sont venus charger et décharger des marchandises au cœur même des locaux-, installations électriques arrachées... Il est fort probable que le bâtiment servait de dépôt, notamment de masques à gaz.

Pendant l'Occupation, le Café du Cirque est resté en activité. Il est alors fréquenté notamment par des militaires allemands,

Championnats DE CHAMPAGNE DE RÉCO-ROMAINE
 lutteurs de REIMS - EPERNAY - CHALONS
 MOUREUX - 22 KOS.
 GONELLE - BARBAT
 ORIS OOS - 37 KOS.
 MAS DIDA G. - THIERRY
 RIGOLO - DELAMALMAISON
 MID FLUMER - 22 KOS.
 LABEL
 REYNAUD



Grande Soirée de Gala de Music-Hall
 Organisée par le SYNDICAT D'INITIATIVE DE CHALONS-SUR-MARNE
 le Mercredi 5 Mars 1947, à 20 h. 30, AU CIRQUE MUNICIPAL
 La Grande Vedette de la Radio
JEAN GRANIER
 dans ses œuvres et dans les jeux radiophoniques
 NOMBREUSES VEDETTES des PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS de PARIS
Raymond JOUART, virtuose accordéoniste
 Premier grand prix International, etc, etc
 avec le concours de l'UNION MUSICALE des CHEMINOTS
 Location spéciale réservée aux Membres de S. J., le 30 Perrier et le 1^{er} Mars, au Théâtre Municipal — Bureau de location: les 4 et 5 Mars au Théâtre Municipal

des filles de rue et femmes de mœurs faciles, ce qui lui valut plusieurs rafles et quelques périodes de fermeture...

LES LOCATAIRES DU CIRQUE

Dans une optique de rentabilité financière, la Société du Cirque va louer le bâtiment pour différentes manifestations :

- Dès le 1^{er} avril 1919, pour un loyer annuel de 8 300 francs, monsieur André en fait un cinéma. Forte d'un succès grandissant, la salle est réservée à cette activité jusqu'en 1931, à l'exception de trois jours par mois consacrés aux Sociétés locales et les 15 jours de la Foire de Châlons (qui se déroule au Jard), pendant lesquels le Cirque accueille des représentations circassiennes.
- La salle annexe sert aux distributions de prix, concours, conférences et banquets.
- Le café est loué au couple Mauru, moyennant 1 200 francs annuels.

Pourtant, la Société du Cirque périclité et a du mal à rentrer dans ses fonds : les locaux se dégradent, les programmations s'espacent, la salle a de plus en plus de mal à être remplie. Face à ces difficultés, des propositions de rachat du bâtiment sont faites à la Ville et après



de nombreuses discussions, un accord est conclu : le 30 décembre 1937, la Société du Cirque se dissout par anticipation – soit 12 ans avant le terme du contrat – et rend le bâtiment à la Ville après 40 ans d'exploitation.

Le Cirque devient ainsi officiellement « municipal » le 1^{er} janvier 1938.

La Ville loue la piste et les bâtiments annexes à différents club sportifs : Club Olympique Châlonnais et Société de Gymnastique « La Renaissance » pour l'entraînement des membres et l'entrepôt de matériels.

Par ailleurs, la piste est louée au même titre qu'une salle des fêtes pour des événements sportifs (essentiellement du catch et de la boxe), des concerts (notamment en remplacement du kiosque du Jard lorsqu'il fait mauvais temps), des conférences... La location du Cirque s'élève à 2 500 francs auxquels s'ajoutent 1/20^{ème} des recettes réalisées pour les utilisateurs non châlonnais.



UNE FRICHE AGRICOLE TRANSFORMÉE EN CNAC



Il faut distinguer la coopérative agricole marnaise de la coopérative « Les producteurs réunis » (CPR) : si la première a été créée en 1950, la seconde date de 1920.

VOUS AVEZ DIT FRICHE AGRICOLE ?

L'emplacement de la CPR et de La Marnaise est stratégique : proche du centre-ville et accolé au canal latéral de la Marne, favorisant le transport fluvial. Un emplacement similaire à celui choisi par les cirques d'autrefois ! La CPR de Châlons existe toujours et accueille aujourd'hui VIVESCIA.

1972 : 15 cellules en béton de 42 mètres de haut et une tour carrée de 53 mètres sont construites sur le site de la coopérative agricole La Marnaise. À la fin de leur exploitation, ces silos accueilleraient 20% de la collecte totale du département, soit 19 000 tonnes.

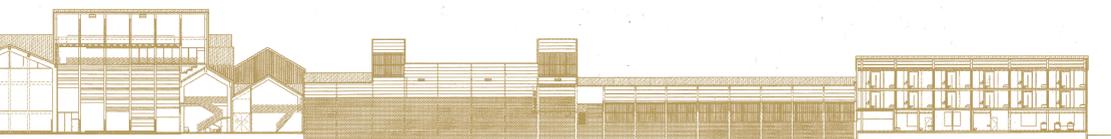
2001 : l'arrêté Voynet imposant une réglementation stricte à tous les silos interdit l'exploitation de l'ensemble, situé trop près (7 mètres) de la Pénétrante urbaine. Deux ans plus tard, la décision est prise : les silos seront détruits.

2006 : en mai, une grue de 120 tonnes et de 46 mètres de haut crée l'événement en arrivant sur Châlons-en-Champagne par six convois. C'est à l'époque la plus grande

d'Europe ! Les pelles et les grosses pinces débutent alors leur travail de « grignotage » des cellules de béton. Fin juin, les cellules sont rasées, les gravats étalés sur place afin d'amortir la chute de la tour carrée de 53 mètres de haut. Le 20 juillet à 15h52, alors que la Pénétrante urbaine est coupée et que de nombreux curieux sont installés pour assister au « spectacle », l'ensemble est dynamité et s'écroule en se couchant comme prévu sur un lit de gravats. Pour éviter tout effet de déflagration et minimiser les ondes d'explosion, une fosse de trois mètres avait été creusée ; de même, les murs de cinq mètres édifiés tout autour de ce vestige avaient limité les effets du nuage de poussière. Deux périmètres (50 et 200 mètres) avaient été installés, le quartier ayant été bouclé et interdit à toute personne entre 13h30 et 17h30.

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE (CNAC)

Depuis l'origine (1985), le Centre national des arts du cirque est installé au sein du Cirque municipal, mis à disposition par la Ville de Châlons. Les espaces dédiés à la pratique des disciplines circassiennes se limitent à la piste du cirque et au gymnase (anciennes écuries), ce qui s'avère



rapidement insuffisant. En 1988, une opportunité d'extension permet d'installer à la sortie de Châlons les chevaux et un manège pour les faire travailler, ainsi qu'un chapiteau stable de 26 mètres de diamètre (en 2000) pour disposer d'un espace de travail spécialisé supplémentaire. Le départ annoncé en 2005 de la coopérative agricole La Marnaise présente un intérêt certain pour le CNAC : la proximité avec le Cirque historique et une surface disponible importante (21 500 m²).

LA MARNAISE

En juillet 2006, l'État acquiert donc l'ensemble immobilier (terrains et bâtiments existants de la Coopérative agricole marnaise) en vue de l'extension des installations du CNAC, pour un coût de 1,4 millions d'euros.

Le Ministère de la Culture et de la Communication sélectionne le projet de l'architecte Matthieu Poitevin de l'agence ARM Architecture. Celui-ci intègre les bâtiments existants aux nouvelles constructions. La typologie du hangar déjà présente sur le site est reprise. On conserve celui de stockage et le silo à grains, comme une sorte de ré-emploi... Les volumes opaques imbriqués évoquent les hangars d'exploitation agricole, et pourtant, le chapiteau signale bien la vocation des lieux. Alors, à chaque volume son propre usage :

trois grands espaces - dont un de grande hauteur - dédiés aux enseignements de disciplines de cirque, salle de danse, de théâtre, d'enseignement théorique. À cela s'ajoutent la partie hébergement, les bureaux administratifs. Chaque élément est recouvert de plaques ondulées en fibrociment, un matériau économique et très répandu dans la construction agricole. La couverture est homogène et continue du sol au toit.

L'espace de travail est le plus simple possible, permettant aux artistes de se confronter aux problématiques d'installations de leurs équipements lors de leur future vie professionnelle.

Le bâtiment offre ainsi plus de 1 700 m² d'espaces de travail et 2 000 m² de stockage.

Focus sur... Quel cirque ?!

Toute construction publique se doit de consacrer 1% de son coût à l'installation pérenne d'une œuvre d'art originale. À l'occasion des travaux d'aménagement du site de La Marnaise, l'œuvre du designer Malte Martin est retenue. Ce dispositif lumineux, d'une hauteur de douze mètres crée un effet séquencé et rythmé, inspiré des massues de jonglage, de la phrase « Quel cirque ?! ».

**LE CIRQUE EST UN PETIT BOUT D'ARÈNE
CLOSE, PROPRE À L'OUBLI. UN TEMPS
PLUS OU MOINS BREF, IL NOUS PERMET
DE NE PLUS PENSER À NOUS, DE NOUS
DISSOUDRE DANS L'ÉMERVEILLEMENT
ET LA FÉLICITÉ, D'ÊTRE TRANSPORTÉS
DE MYSTÈRE.**

Henry Miller.

Le service Animation de l'Architecture et du Patrimoine coordonne les initiatives de Châlons-en-Champagne, Ville d'art et d'histoire.

Il vous accueille à l'Espace « Châlons, Ville d'art et d'histoire » du mardi au samedi de 14h à 18h. Cet espace entièrement numérique et interactif présente l'évolution urbaine de Châlons-en-Champagne et de son territoire ainsi que les spécificités de son architecture et de son patrimoine.

Renseignements, réservations :

Animation du patrimoine
Espace « Châlons,
Ville d'art et d'histoire »
68 rue Léon Bourgeois
51000 Châlons-en-Champagne
tél. : 03 26 69 98 21
courriel : animation.patrimoine@chalonsenchampagne.fr
www.chalonsenchampagne.fr

Châlons-en-Champagne appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » est attribué par le Ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le service Animation de l'Architecture et du Patrimoine, piloté par l'Animateur de l'Architecture et du Patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

À proximité

Reims, Langres, Sedan, Troyes, Bar-le-Duc, Charleville-Mézières, Metz bénéficient également de l'appellation Ville d'art et d'histoire.

Crédits photos

Ville de Châlons-en-Champagne
Christophe Manquillet
Pascal Ploix
CNAC



Réalisation graphique & Impression
Numérique Impression
Châlons Communication/Groupe Morault